

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Décision du 15 avril 2025 portant nomination de membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux

NOR : ECOG2506928S

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et
numérique,**

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom,
notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Albi-
Carmaux, notamment le 3° de son article 2 ;

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-
Carmaux, en qualité de représentantes de l'État pour une durée de 4 ans :

Sur proposition du ministre chargé du budget

En tant que titulaire :

Madame MARTINEZ (*Hélène*), directrice adjointe de la direction départementale des finances
publiques du Tarn.

En tant que suppléante :

Madame MEYER (*Katrin*) à la direction départementale des finances publiques du Tarn.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux est chargé de l'exécution
de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des
ministères économiques et financiers.

Fait le 15 avril 2025

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY